

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Belfort (90000)

Réponses de de Barros Claude, au nom de la liste « Belfort en Grand »

– le 10/03/2020 à 10:38 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 1 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.

Nous sommes d'accord pour la remise à jour du plan vélo et la mise en place d'un comité de suivi se réunissant au minimum 1/an.

Nous préférons nous engager sur la réalisation de pistes cyclables sécurisées sur les axes structurants qui figurent dans notre programme, à savoir notamment : rue Folz, avenue du Maréchal Juin, avenue du Champ de mars, avenue Dunant, et les rues de Ferrette et Charles Bohn plutôt que sur un chiffre précis. Au total nous programmons 5km de pistes cyclables sécurisées nouvelles (s'ajoutant aux 7km existant).

(La proposition d'un budget de 500 000€/an est indicatrice et certainement pertinente pour des villes dans lesquelles aucun ou peu d'équipements cyclables existent. A Belfort la plupart des axes structurants ont été réalisés. Il reste deux axes structurants à mettre en œuvre : rue Folz, avenue du Maréchal Juin et pour mémoire le coût TTC de la réalisation de la piste cyclable en site propre le long de l'avenue des Usines était de 270 000€ (piste bitumée, dépose et repose d'un nouvel éclairage et plantation d'une haie côté voie SNCF). 500 000€/an correspond pour tout le mandat à 3M€, sachant que la première année de mandat sert à valider les premiers projets et à réaliser les études. Cela ferait donc 3M€ pour 5 ans, ce qui est beaucoup car il faut trouver des projets cyclables nécessitant des dépenses importantes et il faut du temps pour les préparer (études, passages en municipalité et au CM, consultation des entreprises, ...).

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

Nous proposons que l'adjoint à la circulation ait également dans sa compétence, la compétence vélo mais aussi l'adjoint à l'environnement et aux espaces verts pour intégrer le plus possible dans le projet de réalisation d'un axe structurant vélo le verdissement de la ville avec la plantation d'arbres et ou de haies.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Formation auprès du CEREMA, PAMA et de la FUB

Les techniciens en charge du vélo au sein des services de la ville de Belfort et du Grand Belfort ont une large expérience et une bonne connaissance de ces questions et nous ne pourrions que les inciter à se perfectionner dans ce domaine, ce qu'ils ne manquent pas de faire dans le cadre du plan formation continue.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Faubourg de Besançon, Avenue du Maréchal Juin, rue Foltz, Avenue Jean Jaurès

Nous avons inscrit dans notre programme la création de pistes cyclables en site propre pour la rue Folz et l'avenue du Maréchal Juin. La proposition d'une piste cyclable en site propre faubourg de Besançon, pour assurer la continuité entre la piste existante de l'ancienne halle SERNAM et Danjoutin n'est pas facile à mettre en œuvre car la partie de voirie côté voie ferrée est très contrainte : plusieurs croisements de voies d'accès à des parkings, espace devant Point S. De plus, l'équipe municipale actuelle, n'a rien prévu dans le cadre des travaux de voirie engagés récemment à hauteur de la station d'épuration ni dans le cadre de la construction d'un Leclerc Drive un peu plus au nord. Pour autant, ce projet pourrait sans doute à terme être envisagé à l'échelle du Grand Belfort avec un projet commun entre Belfort et Danjoutin pour créer une véritable piste cyclable à la fois sur le faubourg de Besançon et les rues des 3 réseaux et la rue du Maréchal Leclerc sur la commune de Danjoutin qui ne sont dotés que de bandes cyclables.

Concernant l'avenue Jean-Jaurès, nous n'excluons pas la création d'une piste cyclable mais elle est difficile à mettre en œuvre. Cela suppose de supprimer une voie de circulation et sans doute du stationnement qui fait cruellement défaut le long de cet axe. Un tel changement implique une large concertation avec les riverains et les commerçants en intégrant les nécessaires évolutions du plan de circulation dans le cadre de notre projet décennal de requalification de l'ensemble du quartier. Nous privilégions donc à ce stade les 2 axes nord sud : le long de la Savoureuse avec la promenade Mitterrand et le long de la voie ferrée.

Nous proposons la création d'une piste cyclable en site propre pour relier la rue du Vieil Armand avec l'avenue des Usines le long des rues de Ferrette et Charles Bohn. L'enjeu (...) est de permettre une bonne irrigation entre ces 2 axes nord-sud... (= impossible d'ajouter sur votre site la fin du commentaire...)

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Denney, Essert et Pérouse.

Nous sommes favorables à l'interconnexion entre le réseau cyclable de la ville de Belfort et les communes de la première couronne, notamment Denney.

Concernant la liaison cyclable entre Denney et Belfort nous privilégions une liaison par l'étang des Forges plutôt que par le faubourg de Brisach qui est très contraignant du fait de la topographie. Denney et Offemont ont d'ailleurs créé une piste cyclable de largeur variable qui va de Denney jusqu'au croisement avec la rue sous la Miotte. Il faudrait à terme que dans le cadre du Grand Belfort, un projet de liaison cyclable en site propre et sur certains tronçons contraints, en bandes cyclables, soit travaillé entre Belfort et Offemont qui est concerné par le linéaire le plus long de ce projet.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pont Legay, square Lechten, passerelles cyclo-piétonnes au dessus de la Savoureuse afin de multiplier les accès à la piste Mitterrand.

Nous sommes favorables à la réduction des coupures urbaines.

Concernant la création de passerelles au-dessus de la Savoureuse, cette possibilité est très contrainte du fait de la loi sur l'Eau. Dans le cadre de l'urbanisation du site du parc à Ballons, en 2006, la création d'une passerelle pour relier la rue de Marseille à la rue du Magasin proposée par l'équipe municipale a été rejetée par les services de l'Etat. Il serait peut-être possible de mettre en place une passerelle sur la Savoureuse à hauteur du parc Mitterrand où il y a plus de largeur disponible pour mettre en place une passerelle d'une longueur importante pour éviter une trop grande hauteur.

Concernant le pont Legay, nous n'avons pas retenu ce projet car il nécessiterait soit la suppression d'une voie de circulation en incohérence avec les 2x2 voies en amont et en aval de ce pont, soit la création assez onéreuse d'un tablier extérieur en rajout au pont. Les cyclistes peuvent aujourd'hui traverser la voie ferrée par la passerelle haubanée existante et la rampe près de l'école Victor Schœlcher avec une pente faible.

Concernant le square Lechten, il est prévu dans l'actuel plan masse du projet d'urbanisation la création d'une piste cyclable qui relierait la future entrée nord du square à la piste de la rue James Long. Nous sommes également favorables à la continuité de jour comme de nuit de la piste cyclable en bordure de la Savoureuse le long du square du Souvenir avec la mise en place d'une clôture entre le square et l'actuelle piste cyclable.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Nous sommes favorables à ce que la ville entretienne de façon régulière le réseau cyclable pour le confort et la sécurité de ses usagers.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous sommes favorables à ce que le plan de circulation de la ville de Belfort soit revu pour entre autres augmenter le nombre de rues apaisées.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment à la vieille ville.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°12 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant près de la gare (rue Briand par ex) en alternant avec des places de zones bleues pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°13 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Parking relais avec navettes bien cadencées aux entrées de la ville

Aménager le parking Rouget De L'Isle avec une navette.

Nous sommes favorables à une meilleure signalétique en entrée de ville concernant l'offre de stationnement et nous sommes plutôt favorables à ce qu'un arrêt du réseau Optymo soit prévu à proximité des parkings relais pour éviter des coûts trop importants pour la mise à disposition de navettes dont le niveau de fréquentation ne serait sans doute pas suffisamment important.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare et à certains arrêts de bus (à déterminer), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous proposons la création d'une vélo-station dans des locaux de la gare. Nous sommes également favorables à la création de stationnement sécurisé à certains arrêts stratégiques du réseau bus.

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Continuer l'implantation des arceaux dans les quartiers.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°18 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous sommes favorables à cette proposition (Action 14)

Promouvoir une culture vélo**Action n°20 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°22 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Nous sommes favorables à cette proposition

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous sommes favorables à cette proposition et c'est normalement ce qui fait déjà à Belfort mais c'est un combat de tous les jours.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous sommes favorables à cette proposition avec comme principe général, le respect mutuel entre usagers et plus particulièrement le respect du fort au faible : les voitures respectent les vélos et les vélos respectent les piétons.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e